

l'artère qui se rend à la sous-cloison provient de la coronaire supérieure, et l'ophtalmique fournit quelques fines branches à la racine de l'organe. Ces artères, remarquables par leur nombre plus que par leur volume, ne donnent lieu à aucune considération intéressante.

Les *veines* suivent un trajet analogue à celui des artères. Rappelons que celles qui naissent de la racine du nez se rendent dans la veine ophtalmique, de là dans le sinus caverneux, et, par conséquent, établissent une communication entre les circulations extra et intra-craniennes, d'où la possibilité d'une phlébite, d'une thrombose des sinus, dans certaines inflammations de cette région.

Le réseau lymphatique qui naît de la peau du nez est extrêmement riche ; les vaisseaux qui lui succèdent se rendent aux ganglions parotidiens, et surtout aux ganglions sous-maxillaires, ce qui explique l'engorgement de ces ganglions lorsque l'érysipèle de la face débute par le dos du nez.

Les *nerfs moteurs* viennent du facial ; les *nerfs sensitifs* sont fournis par la cinquième paire : le plus grand nombre naît des branches terminales du maxillaire supérieur ; un autre rameau émane de la branche nasale de l'ophtalmique : c'est le *nerf naso-lobaire* : ce nerf chemine d'arrière en avant ; appliqué contre la face interne de la voûte des fosses nasales, il sort entre l'os propre du nez et le cartilage latéral correspondant pour se rendre à la peau du lobule.

RÉGION DES FOSSES NASALES

Les *fosses nasales* sont deux vastes cavités anfractueuses destinées à recueillir les effluves odorants et à laisser passer l'air atmosphérique qui se rend au poumon. Elles communiquent d'une part avec l'extérieur, d'autre part avec le pharynx ; elles sont précédées par deux cavités qui leur servent, en quelque sorte, de vestibule ; ce sont les *narines*.

Des narines.

Les *narines* diffèrent essentiellement des fosses nasales en ce qu'elles sont tapissées à l'intérieur par un revêtement cutané, qui se continue avec la peau du nez en se réfléchissant au niveau du bord libre.

Il ne faut donc pas comprendre sous le nom de narines l'orifice antérieur des fosses nasales, de même que c'est une erreur d'appeler narines les fosses nasales elles-mêmes, comme le font encore quelques auteurs, à l'exemple de Velpeau. La figure 91 représente la paroi externe de la narine ; elle est limitée par deux bords, l'un supérieur, l'autre inférieur, et se prolonge en avant dans l'intérieur du lobule.

La narine est, pour ainsi dire, circonscrite par les deux branches du cartilage de l'aile du nez ; la peau qui la tapisse a pour caractère d'être blanche, très sensible au chatouillement. On trouve dans sa structure les éléments habituels de la peau, et, en particulier, des poils longs et raides occupant surtout la paroi interne ; ces poils, désignés encore sous le nom de *vibrisses*, protègent l'entrée des fosses nasales contre les corps étrangers ; les poussières s'y